Polythéistes ou mécréants ?

Shaykh Al-Albânî

A ce sujet, Ibn Hazm a une recherche très précieuse dans laquelle il montre, contrairement à l'avis d'Abû Hanîfah, que **le terme « mécréants » comprend également les juifs et les chrétiens**. Nous nous devons d'en citer un passage en raison des grands profits qu'elle contient et des ambiguïtés levées sur certains versets qu'on ne peut trouver dans un autre ouvrage. Il dit :

« Quant à la parole d'Abû Hanîfah disant qu'Allah a fait la différence entre les polythéistes et le reste des mécréants, Allah dit :

« ***Les mécréants parmi les gens du Livre, ainsi que les polythéistes, ne cesseront de mécroire jusqu'à ce que leur vienne la preuve évidente.*** » (***Al-Bayyinah***, v.1)

« ***Ceux qui ont cru, les Juifs, les Sabéens, les Chrétiens, les Zoroastriens et ceux qui adorent plusieurs divinités, Allah tranchera entre eux le jour de Jugement*** »

Il dit : le polythéiste est celui qui donne un associé à Allah, et non celui qui ne lui donne aucun associé.

Ibn Hazm dit : « Il n'a aucune autre preuve que ce que nous venons de rappeler. Pour ce qui est des deux versets, cela n'est aucunement une preuve pour lui, car Allah dit :

« ***On y trouve des fruits, des palmiers, et des grenades*** » (***Ar-Rahmân***, v.68) Ceci, alors que les grenades sont des fruits. Il dit également :

« ***Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël... [Allah est son ennemi] car Allah est l'ennemi des mécréants.*** » (***Al-Baqarah***, v.98) Et Gabriel et Michaël sont deux anges, Il dit aussi :

« ***De même que l'engagement que nous fîmes prendre aux prophètes, à toi-même ainsi qu'à Noé, Abraham, Moïse et Jésus fils de Marie. Nous leur fîmes prendre un engagement solennel*** » (***Al-Ahzâb***, v.7) Alors qu'ils sont tous prophètes.

La preuve avancée par Abû Hanîfah eut été acceptable si rien n'avait montré que les chrétiens, les juifs et les sabéens étaient polythéistes. Car la conjonction de coordination [dans les versets] indiquent deux choses différentes tant que rien ne vient montrer qu'elle désigne la chose elle-même ou une partie de cette chose. Ainsi, nous disons :

Le premier à contredire les deux versets est Abû Hanîfah, car pour lui les sabéens sont mécréants, alors qu'Allah a différencié lorsqu'Il les a cités les sabéens et les polythéistes. Ainsi apparaît la caducité du lien qu'il opère entre les deux groupes. Allah dit :

« ***Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne un associé et Il pardonne, pour une chose moindre, à qui Il veut*** » (***An-Nisâ'***, v.48)

S'il existait une mécréance qui n'était pas du polythéisme, Allah la pardonnerait pour qui Il veut, au contraire du polythéisme. Et aucun musulman ne peut dire cela.

Puis Ibn Hazm a cité un hadith rapporté par Muslim d'après Ibn Mascûd qui dit : « Un homme demanda : ô Messager d'Allah ! Quel est le plus grand péché ? Il répondit : « *Que tu donnes un associé à Allah alors que c'est Lui qui t'a créé*. – Et ensuite ? – *Que tu tues ton enfant de peur qu'il ne mange avec toi.* »

Toujours rapporté par Muslim d'après Abû Bakrah, le Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : « *Voulez-vous que je vous informe des plus grands péchés ? Ils sont au nombre de trois : associer à Allah, rompre les liens de parenté, et le faux témoignage ou le mensonge.* »

Encore rapporté par Muslim d'après Abû Hurayrah, le Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wasalam*) a dit : « *Éloignez-vous des sept péchés mortels.* » On lui dit : « Quels sont-ils ô Messager d'Allah ? » Il dit : « *Associer à Allah, la sorcellerie, le meurtre d'une âme préservée par Allah sauf en toute vérité, s'approprier les biens de l'orphelin, pratiquer l'usure, fuir au combat, et porter de fausses accusations contre les femmes chastes, innocentes et croyantes.* »

Ibn Hazm dit : « **S'il existait une mécréance qui ne soit pas du polythéisme, cette mécréance ne ferait pas partie des grands péchés, et la rupture des liens de parenté et le faux témoignage auraient été plus graves. Et aucun musulman ne peut dire cela. Il est donc clair que toute mécréance est du polythéisme et que tout polythéisme est de la mécréance, et que ce sont deux noms légiférés qu'Allah a donné pour désigner une même chose.**

Quant à sa parole : le polythéiste est seulement celui qui donne un associé à Allah, on peut y voir deux oppositions :

La première : les chrétiens donnent un associé à Allah créant comme Lui, mais malgré tout il dit qu'ils ne sont pas polythéistes. Ce qui est une contradiction flagrante.

La deuxième : La secte des *Barâhimah* qui prétendent l'éternité de l'univers et de son unique Créateur, mais aussi la prophétie de cAlî Ibn Abî Tâlib, mais aussi de Al-Mughîrah et Buzaygh, ne donnent aucun associé à Allah, pourtant Abû Hanîfah les considèrent comme étant polythéistes. Et c'est là encore une contradiction flagrante.

D'un troisième point de vue : si on considère comme polythéiste uniquement celui sur qui s'applique la définition langagière – seulement celui qui donne un associé à Allah – la mécréance ne s'appliquerait qu'à celui qui mécroit en Allah et rejette totalement Son existence, et pas celui qui l'admet. Ainsi, seuls les athées seraient considérés comme mécréants, et non les juifs, chrétiens, sabéens et Barâhiméens, car tous admettent l'existence d'Allah. Et aucun musulman sur terre ne peut dire cela, sinon toute personne recouvrant une chose serait mécréante, car dans la langue arabe la mécréance (*Kufr*) signifie recouvrir. Tout cela est faux, et **nous avons montré qu'il s'agissait de deux noms qu'Allah a extirpé de leurs sens dans la langue, pour les attribuer à toute personne reniant quoi que ce soit de la religion de l'Islam, s'opposant ainsi au Messager d'Allah (*salallahu 'alayhi wasalam*) après que l'avertissement lui soit parvenu**. Et c'est Allah qui accorde le succès.

Je dis : Il ne me semble pas que le troisième point de vue soit correct, car ceux qui sont d'avis que le polythéisme est différent de la mécréance, en font une chose plus spécifique. Et il est connu que ce qui est spécifique peut entrer dans une classification plus large, de la même manière qu'Ibn Hazm et d'autres parmi les Compagnons et leurs prédécesseurs ont considéré que les juifs et les chrétiens entraient dans le groupe des polythéistes comme dans la Parole d'Allah :

« ***N'épousez pas les mécréantes tant qu'elles n'auront pas la foi, et certes, une esclave croyante est meilleure qu'une mécréante, même si elle vous plaît. Et ne mariez pas (vos femmes) aux mécréants tant qu'ils n'auront pas la foi*** » (***Al-Baqarah***, v.221)

Les savants sont unanimes pour dire que toute personne qui associe a mécru, mais l'inverse n'est pas rapporté, sauf par Ibn Hazm qui est d'avis que toute personne pratiquant un acte de mécréance a associé à Allah. Les preuves qu'il a apportées appuient cet avis, et je ne connais aucun Texte du Coran et de la Sunna qui s'y oppose. Au contraire c'est qui apparaît dans la Parole d'Allah :

« ***Et cite leur l'exemple de deux hommes : à l'un, Nous avions accordé deux jardins de vignes que Nous avions entourés de palmiers et entre lesquels Nous avions placé des champs cultivés. Chacun des deux jardins produisait sa récolte sans jamais manquer. Et Nous avions fait jaillir entre eux un ruisseau. Il avait d'importantes récoltes, il dit alors à son compagnon avec qui il conversait : « Je possède plus de biens que toi et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan. » Il entra dans son jardin coupable envers lui-même et dit : « Je ne pense pas que ceci puisse disparaître, et je ne pense pas que l'Heure (du Jugement) viendra. Et si on me ramenait vers mon Seigneur, je trouverais certes meilleur lieu de retour que ce jardin. » Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui : « Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ? Quant à moi, c'est Allah mon Seigneur ! Et je n'associe personne à mon Seigneur. Tu aurais mieux fait de dire, en entrant dans ton jardin : « Telle est la volonté et la grâce d'Allah ! Il n'y a de puissance que par Allah ! » Si tu me vois moins riche que toi en biens et en enfants, il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne quelque chose de meilleur que ton jardin, qu'Il envoie sur celui-ci quelque calamité du ciel qui le transformera en un sol glissant, ou que son eau disparaisse de sorte que tu ne puisses plus la retrouver. » Sa récolte fut donc détruite et il se mit à se tordre les mains [de désespoir] à cause de ce qu'il y avait dépensé, cependant que ses treilles étaient ravagées. Et il dit : « Si seulement je n'avais pas associé à mon Seigneur. »*** » (***Al-Kahf***, v.32-42)

Allah a donc dit de celui qui reniait la Résurrection et le Rassemblement, qu'il Lui avait associé quelque chose, et c'est là le sens apparent des versets, car Allah n'a pas rapporté de cet homme une autre forme de mécréance. Puis Il a rapporté ses regrets en voyant ce qu'il était advenu de ses fruits et de ses deux jardins : « ***Si seulement je n'avais pas associé à mon Seigneur.*** » Allah a donc attribué le terme de

polythéisme à la mécréance citée, et cela peut s'expliquer par le fait que cet homme ait renié la Résurrection et son retour vers Allah, en pensant qu'Allah n'en était pas capable. Et celui qui pense qu'Allah n'est pas capable d'une chose, L'a comparé à Ses créatures, ce qui est une forme de polythéisme. Et c'est ce qu'a rapporté Al-Qurṯubî (10/406). Et Allah est plus savant.

Source : *Ahkâm Al-Masâjid*
Traduit et publié par les Salafis de l'Est